



Assemblée générale

20 avril 2009
Français
Original: anglais

Réunion régionale pour l'Afrique préparatoire au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Nairobi, 8-10 septembre 2009

Renseignements pratiques à l'intention des participants

1. Dates et lieu

1. La Réunion régionale pour l'Afrique préparatoire au douzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale se tiendra à l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN), à Gigiri (Nairobi), du 8 au 10 septembre 2009.

2. L'adresse du complexe des Nations Unies est la suivante:

Office des Nations Unies à Nairobi
United Nations Avenue
Gigiri, Nairobi
Kenya 00200
Téléphone: + (254) (20) 762 1234
Télécopie: + (254) (20) 762 3930

3. La séance d'ouverture aura lieu le mardi 8 septembre 2009 à 10 heures. Les séances se tiendront de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

2. Inscriptions

4. Tous les participants sont priés de se présenter au bureau d'inscription situé au pavillon des visiteurs juste après le premier point de contrôle de la sécurité, dans le complexe des Nations Unies, le 8 septembre entre 8 heures et 9 h 45, pour s'inscrire et obtenir une carte d'identité qu'ils devront porter en permanence pendant la Réunion et dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies.

3. Documentation

5. Les documents peuvent être téléchargés du site Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à l'adresse suivante: <http://www.unodc.org/unodc/fr/crime-congress-preparatory-meetings/index.html>. Les participants sont invités à apporter



leurs propres exemplaires à Nairobi. Seul un nombre limité d'exemplaires sera disponible pendant la Réunion.

4. Formalités d'entrée

6. Un visa est exigé pour tous les participants qui se rendront au Kenya. Veuillez contacter le consulat ou l'ambassade du Kenya le plus proche pour savoir quelles sont les conditions d'obtention d'un visa pour les ressortissants de votre pays.

5. Prescriptions sanitaires

7. Compte tenu de l'altitude de la ville, il n'y a pas de paludisme à Nairobi. Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé pour les visiteurs entrant au Kenya; le vaccin devrait être administré dix jours avant le départ (*pour des informations actualisées, veuillez vous adresser à l'ambassade la plus proche*).

6. Change/banques

8. La monnaie officielle du Kenya est le shilling kenyan (KES). En avril 2009, le taux de change était le suivant:

1 dollar des États-Unis = 79,8 shillings kenyans

1 euro = 105,2 shillings kenyans

9. Il y a deux banques dans le complexe de l'ONUN: la United Nations Federal Credit Union (UNFCU) et la Kenyan Commercial Bank (KCB). L'UNFCU n'offre que des services limités aux titulaires de comptes de la banque, tandis que la KCB offre la possibilité de réaliser toutes les opérations bancaires standard, dont les opérations de change. Les deux établissements sont ouverts du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

7. Arrivée à l'aéroport et réservation du voyage retour

10. Les participants doivent organiser eux-mêmes leur transport de l'aéroport international Jomo Kenyatta jusqu'à leur hôtel. Des taxis sont disponibles à l'aéroport Jomo Kenyatta pour gagner le centre ville. Il est vivement recommandé aux participants de n'utiliser que les taxis titulaires de licence stationnés devant la sortie de la salle de livraison des bagages. Le prix d'une course de l'aéroport à Gigiri est d'environ 2 000 shillings kenyans.

11. Les participants doivent réserver leur retour ou l'étape suivante de leur voyage avant leur arrivée à Nairobi. Plusieurs agences de voyages sont représentées dans les locaux de l'ONUN et pourront offrir leurs services pour confirmer les réservations et pour donner tous renseignements relatifs aux voyages ou aux excursions touristiques.

8. Climat

12. La température à Nairobi entre mi-juin et début octobre varie de 10 à 21 degrés.

9. Électricité

13. Le courant électrique à Nairobi est de 220-240 volts, 50 Hz. Des prises à trois broches (de type britannique) et à deux broches (de type européen, les plus petites), y sont utilisées.

10. Premiers secours

14. En cas d'urgence, des premiers soins pourront être administrés au service médical du complexe pendant toute la durée des séances. Un médecin pourra être consulté au besoin. Une infirmière sera de permanence pendant les horaires des séances au F-124 (poste 5999). Les participants peuvent également solliciter l'aide du personnel de service des salles de conférence ou des agents de sécurité.

11. Fonctionnaires chargés du service de la Réunion

15. C'est l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime qui est chargé des services fonctionnels de la Réunion (coordonnées des correspondants à Vienne: télécopie: + (43) (1) 26060-5933; courriel: reg.prep.mtg@unodc.org).

16. L'Office des Nations Unies à Nairobi est chargé des dispositions administratives et logistiques relatives à la Réunion. Les services de conférence sont placés sous la responsabilité de M. Francisco Vasquez, Chef du Groupe de la coordination des séances, complexe des Nations Unies (téléphone: + (254) (20) 762 3124; télécopie: + (254) (20) 762 3930; courriel: francisco.vasquez@unon.org).

17. Des services d'interprétation simultanée en anglais, arabe et français seront assurés à la Réunion.

12. Restauration

18. Le complexe des Nations Unies comprend trois services de restauration qui offrent nourriture et boissons pour le petit-déjeuner et le déjeuner, ainsi que des snacks, au personnel et aux représentants participant à des conférences. Les prix des plats et des boissons sont fixés à l'unité.

13. Hôtels

19. Les participants sont invités à effectuer leurs propres réservations. La liste des hôtels recommandés et de leurs tarifs respectifs peut être téléchargée du site Web de l'Office des Nations Unies à Nairobi aux adresses suivantes:

<http://www.unon.org/visitors.php>

<http://www.unon.org/docs/Hotel%20Rates%2030-01-2009-G.pdf>
